négociations bilatérales avec d'autres membres intéressés et ensuite conclure le processus du groupe de travail multilatéral de l'OMC. Certaines entreprises canadiennes au Kazakhstan ont exprimé des inquiétudes quant à la garantie d'un traitement équitable devant les lois locales.

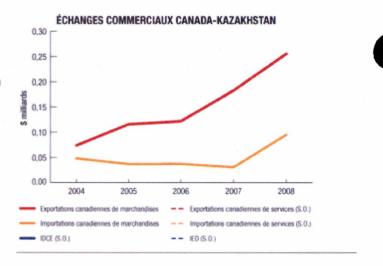


Table des matières | Précédent | Prochaine

Date de modification : 2013-02-05